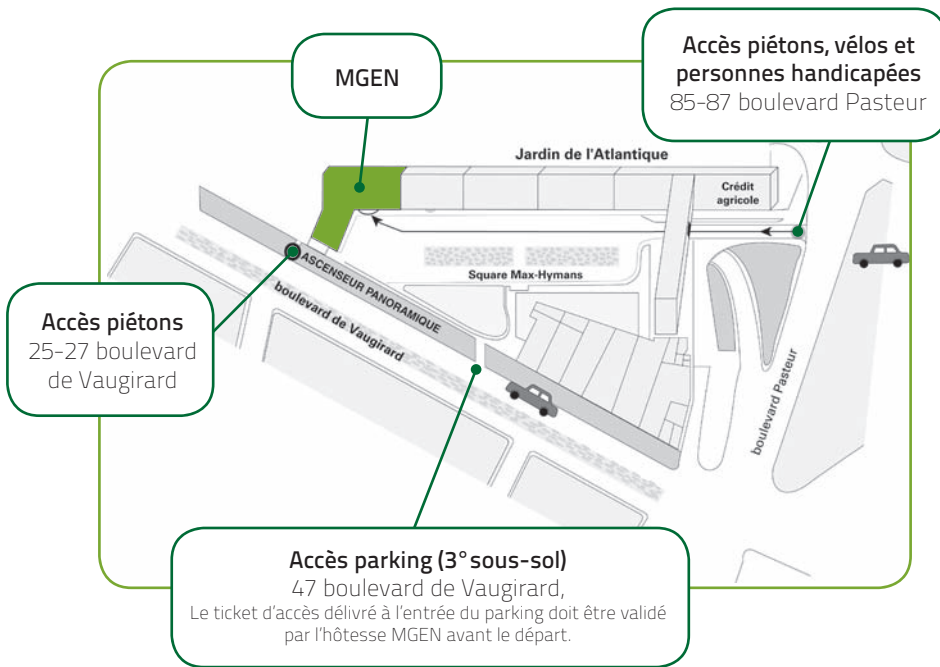


# La Bioéthique

du XXI<sup>e</sup> siècle

Grand amphi de la MGEN



3, Square Max-Hymans - Paris 15<sup>e</sup>  
Métro - Montparnasse



© Dir. Com. MGEN - Mars 2010 - Photo : Photolia



entre **avenir**  
et **devenir**

Les Journées  
**Bioéthique**  
de la MGEN



10 mars  
**2010**

10 mars 2010

Accueil à partir de 9h

**Propos d'accueil de Thierry Beaudet**, président de la MGEN

### Enjeux et débats autour de la révision de la loi de bioéthique

**Table ronde** avec :

**Sadek Beloucif**, professeur des universités - praticien hospitalier au CHU Avicenne, président du Conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine

**Alain Claeys**, député, président de la mission parlementaire d'information sur la révision des lois de bioéthique

**Claudine Esper**, professeur à l'Université Paris Descartes

**Hélène Gaumont-Prat**, professeur à l'Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis

**Claude Huriet**, sénateur honoraire, président de l'Institut Curie

et avec la participation des étudiants en droit de master 2 des Universités Paris Descartes et Paris VIII Vincennes - Saint-Denis

### Echanges avec la salle

**Eclairage de Didier Sicard**, président d'honneur du CCNE

### Neurosciences et neuroéthique

**Eclairage scientifique** avec :

**Lionel Naccache**, neurologue, maître de conférences des universités - praticien hospitalier à la Pitié-Salpêtrière

**Catherine Vidal**, neurobiologiste, directrice de recherche à l'Institut Pasteur

**Les enjeux sociétaux -Table ronde** avec :

**Hervé Chneiweiss**, neurobiologiste et neurologue, directeur du laboratoire Plasticité gliale à l'hôpital Sainte Anne

**Sarah Sauneron**, co-responsable du programme « neurosciences et politiques publiques » au Centre d'analyse stratégique

**Jean-Sébastien Vialatte**, député, vice-président de la mission parlementaire d'information sur la révision des lois de bioéthique

### Echanges avec la salle

**Synthèse et perspectives** par **Hervé Chneiweiss**

**Clôture** par **Jean-Michel Laxalt**

**Animation** : **Corinne Bensimon**, journaliste

La France va, pour la deuxième fois, réviser les lois de bioéthique adoptées en 1994, qui encadrent le développement des avancées médicales et scientifiques pour protéger les droits fondamentaux de la personne.

Les progrès rapides et importants des connaissances scientifiques posent des questions éthiques et juridiques.

La recherche sur les cellules souches embryonnaires doit-elle être autorisée ou doit-on continuer à l'interdire avec des dérogations possibles ? Les conditions d'accès à l'assistance médicale à la procréation doivent-elles être revues ? Peut-on lever l'anonymat pour les dons de gamètes ? Le recours aux mères porteuses doit-il être permis ? Quels sont les enjeux liés au développement des recherches en neurosciences ? Comment sont abordées ces questions dans d'autres pays ?

Autant d'interrogations sur lesquelles les intervenants de cette nouvelle Journée Bioéthique de la MGEN, chercheurs, médecins, hommes politiques, juristes apporteront leur éclairage et accompagneront notre réflexion sur ces enjeux majeurs de société.

Je vous invite donc à prendre part au débat le 10 mars en participant à la Journée Bioéthique.

Vous pouvez aussi donner votre avis sur ces grandes questions en répondant au questionnaire sur notre site Internet (mgen.fr) et y déposer vos questions qui seront posées à nos intervenants.

**Thierry Beaudet**,  
Président de la MGEN

MATINEE 10h - 13h

APRES-MIDI 14h 30 - 16h30